

## TERMES DE REFERENCES Contrat de consultation

### EVALUATION DES PROGRAMMES DE L'IFAENF AU NIGER

#### CONTEXTE

Le Centre de Formation des Cadres d'Alphabétisation (CFCA) du Niger a été érigé en Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF) par ordonnance N°2010-65 du 21 octobre 2010. L'IFAENF est un établissement public à caractère administratif. Il dispose d'un conseil d'administration composé de 12 membres et est dirigé par un Président.

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/A/PLN/EC), l'IFAENF a pour missions d'assurer : (1) la formation initiale et continue des cadres nigériens et étrangers de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, (2) la recherche appliquée dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, (3) des formations à la carte au profit des acteurs en alphabétisation et éducation non formelle relevant de l'État, des organismes publics et privés, des ONG exerçant au Niger et dans d'autres pays de la sous-région.

L'accès à l'IFAENF se fait par orientation scolaire et concours professionnels au niveau moyen et au niveau supérieur, respectivement, et sur dossier (à titre privé) à tous les niveaux.

Pour la formation à la carte, deux offres sont ouvertes : (i) inscription des cadres en alphabétisation et éducation non formelle (AENF) des pays membres du Programme Régional Interinstitutionnel pour la Qualité de l'Education (PriQue) à la Formation Continue en Alphabétisation et Education Non Formelle (FC\_AENF) sur présentation des dossiers de candidatures et (ii) inscription au pôle linguistique sur demandes des intéressés.

Le niveau moyen, qui dure trois ans, accueille les titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle. Quant au niveau supérieur, il accueille deux catégories d'étudiants : les fonctionnaires, cadres de l'alphabétisation et éducation non formelle (AENF) et les titulaires du Diplôme d'Aptitude pour la Formation Permanente et l'Alphabétisation (DAFPA) et du Baccalauréat qui s'inscrivent en Licence 1. L'enseignement au niveau supérieur est basé sur le système licence/master/doctorat (LMD). En effet, le Gouvernement du Niger a décidé par Décret n°2010-402/PCSRD/MESS/RS du 14 mai 2010 portant institution du système LMD dans l'Enseignement Supérieur au Niger que toutes les formations de niveau supérieur soient déclinées sous ce nouveau paradigme.

C'est ainsi qu'en 2014, l'IFAENF a, avec l'appui financier et technique de l'UNESCO, à travers le programme de renforcement des capacités pour l'éducation (CapED), a procédé à :

- La formulation en LMD des programmes du niveau supérieur de l'IFAENF<sup>1</sup>
- La reformulation des programmes du niveau moyen afin de les conformer aux objectifs du niveau supérieur
- La formation des enseignants à la mise en œuvre de ces nouveaux programmes

Après cinq années de mise en œuvre, l'IFAENF, en collaboration avec l'UNESCO, recrute un consultant ou un cabinet qui sera chargé d'évaluer la pertinence et l'efficacité de ces programmes.

<sup>1</sup> Il s'agit d'une Licence professionnelle et d'un master professionnel à option

## **OBJECTIF**

Evaluer la pertinence et l'efficacité des programmes de formation des cadres et autres acteurs en alphabétisation et éducation non formelle en vue de formuler des recommandations pour la formulation d'un programme LMD cohérent au niveau supérieur et d'un programme prenant en compte les alternatives éducatives au niveau moyen avec une vision de décloisonnement des différents pans du système éducatif.

L'évaluation sera basée sur les critères d'efficacité et de pertinence suivants :

### **Pertinence :**

*La mesure dans laquelle les programmes s'inscrivent (a) aux orientations politiques, (b) aux plans nationaux de développement du secteur éducatif en général et de l'alphabétisation et éducation non formelle en particulier, (c) aux besoins du(es) groupe(s) cible(s).*

- Les programmes sont-ils conformes aux à la politique éducative et notamment le programme de développement du sous-secteur alphabétisation et éducation non formelle ?
- Comment les programmes de formation répondent-ils aux réalités nationales notamment en termes de formations des acteurs et utilisateurs de l'alphabétisation et éducation non formelle ?

### **Efficacité:**

*La mesure dans laquelle les programmes mis en oeuvre répondent aux nouvelles orientations pédagogiques définies dans les maquettes*

- Les programmes enseignés sont-ils conformes aux grands principes et orientations du LMD ?
- Les méthodes et techniques pédagogiques sont-ils conformes au système LMD ?
- Les enseignants sont-ils outillés pour mettre en oeuvre ces programmes (profils, formations adaptées) ?
- Les méthodes, les techniques pédagogiques ainsi que les outils utilisés sont-ils adaptés aux orientations du programme de formation et aux public cibles ?

## **TACHES**

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités pour l'éducation (CapED) au Niger, sous l'autorité du Directeur du Bureau régional, sous la supervision du responsable principal de programme, le contractant procédera à l'évaluation des programmes de formation des niveaux moyen et supérieur de l'Institut de Formation en Alphabétisation et Education Non Formelle (IFAENF) du Niger. Le contractant exécutera notamment les tâches suivantes :

- Procéder à une analyse documentaire du dispositif de formation des cadres ou autres acteurs en alphabétisation et éducation non formelle sur la base, entre autres, des documents suivants :
  - Rapports de formation des élèves et étudiants
  - Rapports de stages produits par les encadreurs de l'IFAENF et ceux du terrain
  - Rapports de formation des étudiants des pays de la sous-région
  - Rapports de formation à la carte sur demande des partenaires et ONG
  - Maquettes des programmes pour la licence et le master
  - Contenus de formation du niveau moyen et du niveau supérieur
- Elaborer et soumettre un rapport initial basé sur l'analyse documentaire et les informations disponibles, contenant la méthodologie proposée pour l'évaluation, les outils de collecte des données et le calendrier.
- Procéder à la collecte des données auprès des acteurs concernés, notamment les élèves et

étudiants, les encadreurs du terrain, les structures étatiques, les ONG et les partenaires intervenant dans le domaine, en vue d'évaluer la pertinence et l'efficacité et des programmes. Le contractant mènera des entretiens acteurs concernés, en vue de recueillir des informations sur la pertinence des programmes (par rapport aux besoins en formation et à la demande du marché), l'efficacité interne et externe du dispositif de formation, les approches pédagogiques, le système d'évaluation.

- Procéder à l'analyse des données collectées.
- Elaborer et soumettre une première ébauche du rapport d'analyse contenant des recommandations en vue de l'amélioration du dispositif de formation (pertinence, contenus des programmes, profil des enseignants, méthodes et techniques pédagogiques, évaluation).
- Organiser une réunion de validation du rapport d'évaluation avec les différents acteurs concernés.
- Soumettre le rapport final de l'évaluation intégrant des éléments issus de la validation technique.

### **RESULTATS ATTENDUS**

Des recommandations pour améliorer la pertinence et l'efficacité des programmes de formation (moyen et supérieur) de l'IFAENF sont formulées sur la base de l'évaluation de ces programmes.

### **LIVRABLES**

- Rapport initial sur l'analyse documentaire contenant la méthodologie proposée pour l'évaluation, les outils de collecte des données et le calendrier
- Première ébauche du rapport d'analyse
- Version finale du rapport d'évaluation

### **PERIODE DE MISE EN ŒUVRE**

Idéalement, l'évaluation devrait être finalisée d'ici le 31 décembre 2019.

### **QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE**

- BAC+5 dans le domaine de l'éducation, de la gestion de projet ou équivalent
- Expérience de 3 ans dans l'évaluation de projets ou programmes
- Connaissance avérée dans le domaine de la formation des acteurs de l'éducation
- La connaissance du système éducatif nigérien est un atout
- Parfaite maîtrise du français écrit et oral
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction

### **COMMENT POSTULER**

Les dossiers de candidature doivent parvenir au plus tard le 22 novembre 2019 en version électronique aux adresses suivantes : [c.collin@unesco.org](mailto:c.collin@unesco.org) et [s.boubacar@unesco.org](mailto:s.boubacar@unesco.org)

- CV du consultant/de chaque membre de l'équipe
- Une lettre de motivation indiquant comment le consultant/cabinet est qualifié pour conduire le travail
- Une indication de l'approche proposée pour conduire le travail et un calendrier
- Une proposition financière